

No de résolution  
ou annotation

## Ville de Carignan

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VILLE DE CARIGNAN, TENUE À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE, LE 27 JUIN 2018, À 19 H.

**Sont présents :** Mme Diane Morneau, mairesse suppléante  
Mme Stéphanie Lefebvre, conseillère  
M. Frédéric Martineau, conseiller  
M. Daniel St-Jean, conseiller  
M. Vincent Tanguay, directeur général  
M. Rémi Raymond, directeur général adjoint et greffier

**Sont absents :** M. Patrick Marquès, maire  
Mme Anne Poussard, conseillère  
Mme Édith Labrosse, conseillère

### ORDRE DU JOUR

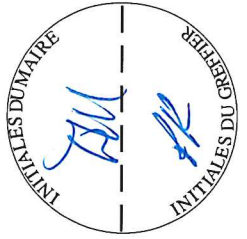
- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE ET MOT DU MAIRE
- 2 VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET QUORUM
- 3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 4 OCTROI DE CONTRAT - AMÉNAGEMENT DU PARC HENRI-BISAILLON
- 5 PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE ET MOT DU MAIRE

Madame Diane Morneau, mairesse suppléante, déclare la séance extraordinaire ouverte, il est 19 h 25.

- 2 VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET QUORUM

Monsieur Rémi Raymond, directeur général adjoint et greffier, constate les présences et le quorum.



No de résolution  
ou annotation

## Ville de Carignan

18-06-241

### 3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par le conseiller Frédéric Martineau et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire.

18-06-242

### 4 OCTROI DE CONTRAT - AMÉNAGEMENT DU PARC HENRI-BISAILLON

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé par appel d'offres public afin d'obtenir des soumissions pour l'aménagement du parc Henri-Bisaillon;

CONSIDÉRANT le plus bas soumissionnaire conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le contrat d'aménagement du parc Henri-Bisaillon à la firme Senterre Entrepreneur Général Inc. pour la somme de 1 038 900 \$ taxes incluses;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au règlement d'emprunt no 499-E.

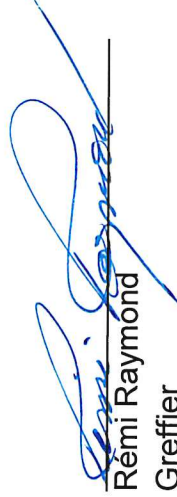
18-06-243

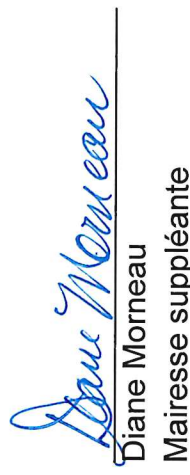
### 5 PÉRIODE DE QUESTIONS

### 6 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par le conseiller Frédéric Martineau et résolu à l'unanimité :

QUE la séance extraordinaire soit levée à 19 h 27.

  
Rémi Raymond  
Greffier

  
Diane Morneau  
Mairesse suppléante